

# Les étudiants de Douai acquittent Mis et Thiennot

Nord. Dans le cadre de leur cursus, les étudiants en droit de la Fac de Douai ont rejugé Mis et Thiennot, hier matin. Un moment particulier pour Laurent Neyret.



Laurent Neyret, debout, a tenu le rôle de Raymond Mis. - (Photo La Voix du Nord, Gwenaëlle Lavenant)

C'était « pour de faux », comme disent les écoliers. Mais cela fait du bien quand même. En beaucoup plus rigoureux que Robert Hossein pour Louis XVI au Palais des Sports, les professeurs et les étudiants en droit de la Faculté de Douai ont rejugé Raymond Mis et Gabriel Thiennot, hier matin dans le cadre majestueux de l'ancien parlement de Flandre. Quatre heures d'audience, plusieurs dizaines de minutes de délibération. Et au bout du compte, le verdict que Mis et Thiennot auraient tellement voulu entendre de leur vivant : l'acquittement.

Professeur agrégé spécialisé dans le droit civil, Laurent Neyret est à l'origine du "remake". Le choix de l'affaire n'était absolument pas innocent : M. Neyret est originaire de Châteauroux. Et il se rappelle avoir assisté, tout gamin, à une réunion du comité de soutien alors naissant, organisée devant une salle comble à Belle-Isle.

*« Après avoir fréquenté le collège Saint-Jean, j'ai fait mes deux premières années de droit à Châteauroux. Ma vocation, je la dois en partie à l'affaire Mis et Thiennot. "Le procès" de ce lundi avait forcément un caractère particulier pour moi. Et la présence de Thierry Thiennot – fils de Gaby – a apporté une note particulièrement émouvante à l'événement. »*

## Le jury : neuf citoyens

*« Notre ambition était d'organiser une reconstitution mise au goût du jour, avec un argumentaire tenant compte de la nouvelle procédure. Je tiens enfin à préciser que le jury*

*était vraiment populaire puisqu'il était constitué de neuf citoyens de Douai. Les trois magistrats étaient un professeur et deux étudiants en cinquième année de droit. »*  
Cet acquittement pourrait-il avoir des conséquences positives sur la requête qui sera prochainement déposée par le nouvel avocat de l'association Mis et Thiennot, Jean-Pierre Mignard ? *« Nous n'avons pas cette prétention. Mais si notre initiative peut apporter une petite pierre à l'édifice de la réhabilitation... »*

Bruno Mascle